

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 4 novembre 2024, au 10 avenue Michaud, sous la présidence de monsieur le maire André Rioux, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et formant quorum :

M. Martin Thibeault # 1	M. Gaétan Boutin # 2
M. Mathieu Breton # 3	M. Jocelyn Lantagne # 4
Mme Johanne Sabourin # 5	M. Yvon Lantagne # 6

Mme Martine Lachaine, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE À 19 h 30

2024-11-185 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l'unanimité par les membres du conseil présent d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 7 octobre 2024
4. Correspondance et informations
 - a. Demande de commandite cours de danse Fitness
 - b. Demande de don fondation hospitalière Amos
 - c. Tirage d'Halloween
 - d. Demande d'appui Véloroute
5. Soumission réparation chemin des Collines
6. Dérogation mineure 10 rue Bellevue
7. Dérogation mineure Lot # 4 711 611
8. Renouvellement 2025 offres de service Morency société d'avocats
9. Avis de motion abroger règlement #2020-251
10. Renouvellement du forfait entourage (site internet)
11. Soumission pour acheter chaise de bureau
12. Avis de motion règlement sur la régie interne des séances du conseil
13. Contrat collecte de poubelle et compost
14. Congé des fêtes, fermeture des bureaux
15. Cadeaux employés

16. Programme d'aide financière pour emploi été 2025 Revenu Canada
17. Accès pour les organismes publics décentralisés
18. Soumission achat de bancs vestiaire centre récréatif
19. Soumission achat de bancs murs centre récréatif
20. Appel de proposition vente du terrain chemin de la Promenade
21. Achat de Zamboni
22. Soumission Munys
23. Soumission lettrage centre récréatif
24. Dépôt du rapport budgétaire du mois d'octobre 2024
25. Adoption des dépenses
26. Varia :
27. Période de questions du public
28. Levée

Adoptée

2024-11-186 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 OCTOBRE 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne appuyé par monsieur le conseiller Mathieu Breton et résolu à l'unanimité par les membres du conseil présent d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2024.

Adoptée

CORRESPONDANCE :

2024-11-187 DEMANDE DE COMMANDITE COURS DE DANSE FITNESS

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Sabourin appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent de refuser la demande commandite de cours de danse Fitness. Nous sommes en fin d'année budgétaire et trois autres demandes ont déjà été commanditées durant l'année pour le même cours.

Adoptée

2024-11-188 DEMANDE DE DON FONDATION HOSPITALIÈRE AMOS

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne appuyé par monsieur le conseiller monsieur Mathieu Breton et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter de faire un don de 500 \$ à la Fondation hospitalière d'Amos.

Adoptée

TIRAGE D'HALLOWEEN

C'est 77 maisons qui ont été décorées pour l'Halloween nous avons fait le tirage des 2 certificats cadeaux et les gagnants sont :
Pour le 50 \$ à la miellerie madame Tanya Carrier
Pour le 50 \$ chez C.D. Boutin madame Charlène Barbe

2024-11-189 DEMANDE D'APPUI VÉLOROUTE

ATTENDU QUE nous n'avons pas de piste cyclable reliant la MRC de la Vallée-de-l'Or à la MRC d'Abitibi;

ATTENDU QUE d'encourager l'utilisation du vélo comme moyen de transport quotidien pour réduire la congestion routière et les émissions de gaz à effet de serre;

ATTENDU QUE d'attirer les cyclotouristes en offrant des parcours sécurisés et attractifs qui mettent en valeur la région et ses paysages tout en respectant l'environnement;

ATTENDU QU'offrir un espace dédié aux cyclistes, éloignés des véhicules motorisés, afin de réduire le risque d'accident et de rendre la pratique du vélo plus sûre;

ATTENDU QUE de promouvoir l'activité physique en encourageant l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens et les loisirs, contribuant ainsi à l'amélioration de la santé générale de la population et à une augmentation de l'indice de bonheur, en favorisant un mode de vie plus actif et équilibré;

ATTENDU QUE de dynamiser les économies locales en attirant des cyclotouristes qui consommeront dans les commerces, hébergements et restaurants situés le long des itinéraires.

ATTENDU QU'intégrer la véloroute dans les plans d'aménagement pour créer un réseau cohérent de transport non motorisé reliant les zones urbaines, rurales et naturelles.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter de donner leur appui pour qu'une étude de faisabilité d'un véloroute soit faite.

Adoptée

2024-11-190 SOUSSION RÉPARATION CHEMIN DES COLLINES

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter la soumission de Béton Fortin pour réparation du chemin des Collines au coût de 18 545.47 \$ taxes incluses.

Adoptée

2024-11-191 DÉROGATION MINEURE 10 RUE BELLEVUE

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Sabourin appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, sous la recommandation du comité consultatif en urbanisme, d'accepter la demande de dérogation mineure du 10 rue Bellevue.

- ❖ La dérogation mineure consiste à autoriser la marge de recul arrière du garage détaché qui est à 1.92 mètres au lieu de 2.0 mètres, tel que stipuler dans le règlement de zonage #216.

Adoptée

2024-11-192 DÉROGATION MINEURE LOT # 4 711 611

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne appuyé par monsieur le conseiller Mathieu Breton et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, sous la recommandation du comité consultatif en urbanisme, d'accepter la demande de dérogation mineure du lot # 4 711 611.

- ❖ Une demande de projet de lotissement a été soumise pour la création de deux terrains. La dérogation mineure consiste à autoriser la largeur du terrain mesure 27.47 mètres au lieu de 50 mètre autorisé, tel que stipuler dans le règlement de lotissement #217.
- ❖ La demande de dérogation mineure est acceptée à cause de la présence d'un début de courbe le long de la largeur du terrain, ce qui en fait un terrain irrégulier en façade.

Adoptée

2024-11-193 RENOUVELLEMENT 2025 OFFRES DE SERVICE MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ENTENDU la volonté de la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery d'être assistée d'avocats en droit municipal;

ATTENDU l'importance pour la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery d'être adéquatement conseillée et représentée sur le plan juridique;

ATTENDUE, l'offre de service reçue de Morency, société d'avocats S.E.N.C.R.L. ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu unanimement :

D'ACCEPTER le renouvellement 2025 de l'offre de service de Morency, société d'avocats S.E.N.C.R.L.;

De retenir leurs services selon les modalités contenues à cette offre de service.

Adoptée

AVIS DE MOTION MISE ABROGER RÈGLEMENT #2020-251

Monsieur le conseiller Mathieu Breton donne un avis de motion et le dépôt du règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Adoptée

2024-11-194 RENOUVELLEMENT DU FORFAIT ENTOURAGE (SITE INTERNET)

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter le renouvellement du forfait entourage au coût de 1 750 \$ pour l'année 2025 et d'autoriser monsieur le maire André Rioux à signer le renouvellement.

Adoptée

2024-11-195 SOUSSION POUR ACHETER CHAISE DE BUREAU

Il est proposé par monsieur le conseiller Mathieu Breton appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter la soumission de stéréo plus au coût de 402.40 \$ taxes incluses pour l'achat d'une chaise de bureau.

Adoptée

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL

Madame la conseillère Johanne Sabourin donne un avis de motion et le dépôt du règlement sur la régie interne des séances du conseil.

Adoptée

2024-11-196 CONTRAT COLLECTE DE POUBELLE ET COMPOST

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery a pris connaissance de l'entente intermunicipale-Service de cueillette matière à enfouir et organiques ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery ne possède pas les équipements nécessaires pour offrir à sa population ce service;

ATTENDU QUE nous avons été très satisfaits du contrat octroyé en 2024 à la municipalité de Landrienne;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de monsieur le conseiller Gaétan Boutin, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery accepte l'entente intermunicipale avec la municipalité de Landrienne pour le service de cueillette des matières à enfouir et organiques. Le contrat sera de 5 ans et pour la première année les coûts seront de 43 000 \$ avant taxes. De plus, nous autorisons le maire, monsieur André Rioux, ainsi que la directrice générale madame Martine Lachaine à signer tous les documents nécessaires à ladite entente.

Adoptée

2024-11-197 CONGÉS DES FÊTES, FERMETURE DES BUREAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne, appuyé par madame la conseillère Johanne Sabourin et unanimement résolu par les membres du conseil présent, d'accepter de fermer le bureau municipal du lundi 23 décembre 2024 au jeudi 2 janvier 2025. Nous serons de retour le lundi 6 janvier 2025.

Adoptée

2024-11-198 CADEAUX EMPLOYÉS

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et unanimement résolu par les membres du conseil présent, d'accepter d'offrir un souper aux employés et de leur offrir une carte cadeau de 100 \$ chacun.

Adoptée

**2024-11-199 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR EMPLOI ÉTÉ 2025
REVENU CANADA**

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Sabourin, appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser l'agente de développement, madame Jocelyne Bilodeau, à remplir et signer la demande d'aide financière pour l'emploi été 2025.

Adoptée

2024-11-200 ACCÈS POUR LES ORGANISMES PUBLICS DÉCENTRALISÉS

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (L.R.Q. chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

ATTENDU QU'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de celle loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4^o à 7^o de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery est un organisme public visé au paragraphe 4^o à 7^o de l'annexe de cette loi;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery désire utiliser le système de Gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA) pour l'élaboration et la soumission de ses règles de conservation;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne d'autoriser la directrice générale madame Martine Lachaine à signer le calendrier de conservation et

toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) pour et au nom de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery.

Adoptée

2024-11-201 SOUSSION ACHAT DES BANCS VESTIAIRE CENTRE RÉCRÉATIF

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter la soumission de sport direct pour deux bancs double de vestiaire au coût de 3 199.90 \$ taxes en sus.

Adoptée

2024-11-202 SOUSSION ACHAT DES BANCS MURS CENTRE RÉCRÉATIF

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par monsieur le conseiller Mathieu Breton et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter la soumission de sport direct pour deux bancs qui sera le long des fenêtres au centre récréatif au coût de 999.90 \$ taxes en sus.

Adoptée

2024-11-203 APPEL DE PROPOSITION VENTE D'UN TERRAIN CHEMIN DE LA PROMENADE

Il est proposé par monsieur le conseiller Mathieu Breton appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter de vendre un terrain sur le chemin de la Promenade que nous avons acquis dans le passé pour vente pour non-paiement de taxes.

Adoptée

2024-11-204 ACHAT DE LA ZAMBONI

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne appuyé par madame la conseillère Johanne Sabourin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'acheter la zamboni à Location Lauzon au coût de 17 246.25 \$ taxes incluses.

Adoptée

2024-11-205 SOUMISSION MUNYS

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter la soumission Munys qui est un calendrier de gestion municipale la clé d'activation est de 405 \$ et des frais annuels de 325 \$.

Adoptée

2024-11-206 SOUMISSION LETTRAGE CENTRE RÉCRÉATIF

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par madame la conseillère Johanne Sabourin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter la soumission de ziplignes pour l'installation et le lettrage du centre récréatif ainsi que des panneaux de circulation au coût de 2 612.80 \$ taxes en sus.

Adoptée

DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE DU MOIS D'OCTOBRE 2024

2024-11-207 ADOPTION DES DÉPENSES

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault appuyé par monsieur le conseiller Mathieu Breton et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'adopter les dépenses du mois d'octobre 2024 et celles prévisibles de novembre 2024, en date de la séance du conseil.

Comptes fournisseurs payés du mois d'octobre pour un total de 455 882.58 \$
Versement par chèque C2400141 à C2400154
Paiement en ligne sécurisée L240086 à L240093
Paiement par transfert électronique P2400176 à P2400195

Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard de novembre 2024

Salaires payés en octobre 2024 pour un total de 16 174.07 \$
D2400297 à D2400326

Adoptée

VARIA :

PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-11-208 LEVÉE

À 20h05, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par madame la conseillère Johanne Sabourin, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la séance soit, et est levée.

Adopté



André Rioux, maire



Martine Lachaine, directrice générale
et greffière trésorière

Je, André Rioux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.